Réveil Agricole

COMMENT FABRIQUE-T-ON LE FUMIER ARTIFICIEL ?

Cette question nous a été posée à plusieurs reprises par des cultivateurs. Nous nous empressons d'y répondre dans les lignes qui suivent :

Les recherches organisées ces dernières années à l'étranger et en France ont montré qu'il était possible de fabriquer du fumier artificiel, présentant les mêmes qualités que le fumier de ferme ordinaire. On utilise de la paille ; celle-ci, soumise à un traitement approprié, se transforme, dans des conditions semblables à celles qui interviennent dans la préparation du fumier.

En France, nous devons à MM. Lafite et Caudron, ingénieurs agricoles, qui exploitent la Ferme des Anglais, près Reims, d'une contenance de deux cents hectares, d'avoir mis cette question au point.

Avant guerre, 150 bêtes à cornes garnissaient les étables de cette exploitation et assuraient la fumure des terres ; la vente du lait n'étant plus suffisamment rémunératrice, les fermiers furent amenés, il y a trois ans, à supprimer complètement leur étable.

Pour remplacer le fumier des animaux, MM. Lafite et Caudron utilisent du fumier artificiel ; ils se servent de paille hachée en morceaux de 0 m. 20, à laquelle ils ajoutent par tonne 25 kilos de cyanamide et 25 kilos de phosphate naturel ; le tout est arrosé copieusement. En trois mois, ils obtiennent du bon fumier.

Dans une note qu'il a publiée dans le « Journal d'Agriculture Pratique » du 4 janvier 1930, M. Caudron rapporte les résultats obtenus avec cette méthode, et donne des indications précieuses qu'il est indispensable de suivre pour réussir. Voici quelques extraits de cette note :

1° N'entreprendre la fabrication du fumier artificiel qu'à la condition expresse de disposer d'une fosse ou d'une plate-forme, complétées par une citerne à purin, autrement il est impossible d'arroser suffisamment et l'échec est certain.

2° Employer du fumier naturel pour faire le premier lit, tout au moins arroser au début avec du purin ou du jus ensemencé.

3° Ne pas accumuler de paille sur une épaisseur de plus d'un mètre.

4° Surveiller la température (en enfonçant dans la masse un bâton creusé d'une encoche dans laquelle est logé un thermomètre) et, quand elle atteint 60-65°, mettre une nouvelle épaisseur de paille.

5° Arroser souvent et, si possible, en pluie, avec du jus de la fosse, ou de l'eau ordinaire, lorsque la fermentation est bien partie.

6° Il n'est pas utile de tasser au début de l'opération. Le tassement est opéré un peu plus tard, mais il se fait seul, si le tas est suffisamment monté.

7° Pour déclencher la fermentation, apporter de l'azote, en ajoutant 25 kg. de cyanamide ou tout autre engrais contenant une quantité équivalente d'azote. M. Demolon, inspecteur général des Stations agronomiques, recommande particulièrement l'urée. Pour supprimer l'acidité, on ajoute du phosphate de chaux naturel, à la dose de 25 kilos par tonne de paille, ceci dans le cas d'emploi de sulfate d'ammoniaque. Si l'on a recours à la cyanamide, déjà riche en chaux, il est possible de réduire la dose de phosphate de chaux. La craie pulvérisée peut aussi être utilisée.

Comme le conseille M. Demolon, il faut réduire la dose d'Azote au minimum nécessaire pour assurer l'humification : On sait, en effet, les pertes considérables que subit le fumier, soit en cours de fabrication, soit au moment de son épandage : ces pertes portent sur l'Azote assimilable. C'est donc une erreur économique de vouloir faire du fumier artificiel un engrais azoté. Mieux vaut viser à la production de matière humique, et apporter directement de l'Azote aux récoltes.

On peut obtenir par tonne de paille environ 3 tonnes de fumier décomposé, riche en matière noire.

Contrairement à une opinion très répandue, la préparation du fumier artificiel par ce procédé n'est pas trop onéreuse, quant à la valeur du produit obtenu, mais il faut avoir soin d'employer le moins de main-d'œuvre possible pour le hachage, l'arrosage et la mise en tas de la paille.

LABOR.

BASSE COUR

Le ralentissement anormal de la ponte

On est venu nous consulter : « Tout à l'entrée d'octobre, nous dit-on, j'ai soumis mes poulettes au régime azoté au moyen de 10 et jusqu'à 15 grammes de viande boucanée stérilisée.

« Ces poulettes, race « Leghorn » de bonne origine, nées dans la première quinzaine d'avril, sont fort belles. Elles ont été soumises au régime que vous ne cessez de recommander dans vos causeries. Le régime de la viande boucanée a commencé vers le 15 juillet et mes poulettes ont donné 8 et jusqu'à 15 œufs par tête en octobre.

« En novembre j'eus 18 à 22 œufs et voilà que ce mois-ci, décembre, la ponte diminue rapidement. Cependant le régime est continué dans les mêmes proportions. Est-ce l'hiver qui est responsable ? Faut-il augmenter la ration de viande ? »

— Non ! Il faut acheter une balance. Peut-être n'en ai-je pas parlé dans mes causeries ; mais une balance est un outil indispensable. Sans doute il faut veiller à ne pas engraisser les pondeuses ; une bête grasse ne produit plus mais des jeunes poules souffrent de besoin et cessent de pondre parce que jusque ici la ration que vous leur serviez et qui suffisait à leur subsistance et à la formation des œufs est insuffisante désormais parce que vos bêtes sont déjà fatiguées. Et la balance va vous renseigner.

Il faut peser la pondeuse au moment où la ponte se déclanche et la peser chaque mois. La poule doit être soumise au même examen car souvent gourmande, elle mange trop et engraisse, ce qui l'exhorte à la maladie de foie si elle est trop vieille ou à une congestion des ovaires si elle n'a que deux ans.

De sorte que, me direz-vous, il faut deux régimes, un pour les poulettes et un pour les adultes ? Rien n'est plus certain, aussi dans les établissements industrialisés il y a deux poulaillers, un pour les poulettes, un autre pour les adultes. Si on ne procède pas ainsi, on vend les adultes pour la reproduction, qui sont pour cela, en excellentes conditions et on ne garde que les poulettes pour la ponte d'hiver si c'est une spécialisation de l'établissement et surtout si l'établissement est sérieusement mené. L'Aviculture est un art ignoré par le profane ; de là des échecs lamentables.

Dans un article précédent nous avons indiqué qu'en Seine-et-Oise, il y avait toute une petite industrie florissante. Par la division du travail, tout un monde de gagne-petit, trouvait de quoi vivre. **Cocardier**, qui cherchait des œufs frais dès septembre pour les **accouveux** ; ceux-ci n'élevaient pas, ils faisaient pour nous servir du terme courant aujourd'hui, des poussins d'un jour qui passaient à l'**éleveur**, lequel vendait des poulets dodus qui s'élevaient vite grâce à un régime spécial : on éclairait le poulailler à certaines heures la nuit. Les poulettes en pleine ponte étaient vendues aux citadins qui allaient vivre à la campagne au retour de la belle saison comme poules en ponte et l'opération était terminée. Aujourd'hui il faut toujours se spécialiser ; mais on fait généralement plus grand parce qu'il y a maintenant des centres fort populeux où le petit ou moyen élevage est sûr de trouver un écoulement facile, mais en somme les moyens employés sont toujours les mêmes, jusqu'à l'éclairage électrique du poulailler qui n'est que la continuation de la lampe à pétrole qui aidait à faire des poulets précoces.

PIERRE DE LILLE

2 centimes par jour avec la FARINE de VIANDE Stérilisée "SARIA"
Vos poules pondent en abondance
Exigez la chez votre grainetier

Pour tous renseignements, s'adresser à notre représentant **M. WUYLSTEKER, 49, Rue de Rome, ROUBAIX.** 7159

GOMA la meilleure **Huile de foie de Morue. A. Wuylsteker, agent,** 49, r. Rome, **Roubaix** (Nord)

UN CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE A PARIS

Un concours général agricole aura lieu en 1932, à Paris, parc des expositions de la ville de Paris (porte de Versailles), du lundi 14 au dimanche 20 mars 1932.

Il comprendra : 1° un concours d'animaux reproducteurs des espèces bovine, ovine, porcine et caprine et d'animaux gras des espèces bovine, ovine et porcine, un concours beurrier, un concours de chiens de berger, ces concours étant réservés aux éleveurs et aux agriculteurs exploitants résidant en France, en Algérie et dans les colonies ou pays de protectorat, ainsi qu'aux sociétés d'élevage et syndicats d'élevage.

2° Un concours de produits de laiterie, de produits agricoles et horticoles, de vins, cidres, poirés et eaux-de-vie, les produits divers devant provenir de la métropole, de l'Algérie, des colonies ou des pays de protectorat.

Les déclarations des exposants doivent être adressées : a) pour les vins, cidres, poirés et eaux-de-vie, à la Préfecture, le 15 janvier 1932 au plus tard; b) pour les produits et les animaux (sauf du concours beurrier exceptés), au ministère de l'Agriculture, le 25 janvier 1932 au plus tard ; c) pour les animaux du concours beurrier, au ministère de l'Agriculture, le 10 février 1932 au plus tard.

Des formules de déclarations sont à la disposition des intéressés à la préfecture du Nord, à Lille (première division, premier bureau), et à la direction des Services agricoles du Nord, 15, rue des Vieux-Murs, à Lille.

CONTRE tées les maladies **infectieuses**, employer le **CURAZOL de R. MARTIN**, à **Feignies**. (Vr plus loin aux annonces). 0451

Le problème des prix de revient

Pour ce qui concerne spécialement la crise agricole actuelle ce sont moins les sautes actuelles de prix auxquelles on peut remédier, que le profond désaccord qui existe entre les prix agricoles et les prix industriels et commerciaux.

S'il y a désaccord entre le prix de revient des denrées agricoles et leur prix de vente, disait dernièrement le ministre de l'Agriculture, c'est parce que tout ce que l'agriculture achète, soit comme exploitant, soit comme consommateur, il le paie à des prix grevés de coefficients qui atteignent 6, 7, 8 et même 9 ou 10, quand il s'agit de main-d'œuvre alors qu'au contraire les produits de son exploitation sont vendus avec des coefficients très souvent inférieurs au coefficient 5, ou qui, lorsqu'ils lui sont supérieurs, le sont très légèrement.

C'est cela le fond de la crise agricole. Il faut y parer à tout prix par des lois comme celles qui favorisent la création le fonctionnement et l'extension des coopératives agricoles de transformation et de vente, mais aussi en obtenant de nos paysans qu'ils arrivent, par de meilleures méthodes de culture, à comprimer leurs prix de revient ; car à l'heure présente ce prix de revient est plus élevé en France que dans tout autre pays du monde.

Voilà le grand problème à résoudre !

Echos et Informations

LE POUVOIR D'ACHAT DES AGRICULTEURS

Par le temps qui court, avec les prohibitions, avec les droits de douane, avec les suppressions de marché, quels sont les industriels ou commerçants français qui soient assurés de leurs débouchés extérieurs ? Il n'y en a pas.

Que leur reste-t-il ? Le marché intérieur, sur lequel les agriculteurs représentent, avec leurs 100 milliards de produits bruts, plus de la moitié du pouvoir d'achat. »

La solution de la crise industrielle et commerciale est donc intimement liée à la prospérité de notre agriculture.

POUR LE LIBRE EMPLOI des COMPOSES ARSENICAUX

Le Congrès de la Société Pomologique de France s'est tenu en août dernier à Perpignan. Après discussion sur la question des insecticides arsenicaux, le Congrès a émis le vœu suivant :

« Que toute réglementation actuelle relative à l'emploi des arsenicaux en agriculture soit entièrement revisée de façon à faciliter leur utilisation et à la rendre possible dans une mesure aussi large que celle qui existe dans certains pays, par exemple aux Etats-Unis et en Italie. »

LA DUREE DES BAUX VERBAUX

L'article 1.774 du Code Civil dit à ce sujet :

« Le bail sans écrit d'un fonds rural est censé fait pour que le preneur ait le temps de recueillir tous les fruits de l'héritage affermé.

« Le loyer des terres de labour, lorsqu'elles ne divisent par solée ou saisons est censé fait pour autant d'années qu'il y a de solées. »

LES AVANCES DU CREDIT AGRICOLE POUR TRAVAUX DE DRAINAGE

Une proposition de loi présentée par MM. les sénateurs Cassez, F. David et Louis Michel, a pour objet de permettre l'attribution d'avances à long terme du Crédit Mutuel Agricole pour les travaux de drainage de terres arables, entrepris par les propriétaires ou fermiers, suivant un programme approuvé par le Service du Génie Rural du Ministère de l'Agriculture.

UNE JOURNÉE AGRICOLE A L'UNIVERSITÉ DE LILLE

La réunion du Conseil d'administration de l'Institut d'essais de semences de recherches agricoles de la Faculté des Sciences de Lille a eu lieu samedi au laboratoire de botanique, sous la présidence de M. le recteur Chatelet. Les rapports de MM. Maige, directeur et Hocquette, directeur adjoint, ont fait ressortir l'activité de la Station, dont le nombre d'analyses est voisin de 800, et du laboratoire de recherches agricoles, qui a poursuivi d'importants travaux sur les maladies et la sélection du Houblon, le Blackchaff, le parasitisme de la Cuscute, etc. et obtenu d'intéressants résultats. Il a été décidé d'intensifier cette activité, notamment par une collaboration plus étroite avec la Station d'essais de Semences de Paris, pour les analyses et avec l'Ecole d'Agriculture de Wagnonville pour la recherche expérimentale.

L'après-midi eut lieu, à la Faculté des Sciences, une réunion importante des inspecteurs et des directeurs des services agricoles des cinq départements de l'Académie. Sous la présidence de M. le recteur Chatelet et de M. Leroux, inspecteur général de l'Agriculture, cette réunion a étudié les moyens d'établir une liaison plus intime entre les membres de l'enseignement et les fonctionnaires du ministère de l'Agriculture, en vue de favoriser le recrutement des écoles pratiques d'agriculture et d'organiser dans chaque département, dans le cadre et avec les ressources de l'Institut agricole du Nord de la France, récemment créé, un centre de préparation au brevet agricole pouvant recevoir de 10 à 15 instituteurs.

Au déjeuner qui réunit les membres de ces deux réunions, M. l'inspecteur général Leroux, puis M. le recteur prononcèrent deux allocutions très applaudies rendant hommage à l'esprit d'amicale entente et de cordiale collaboration qui anime les deux administrations de l'Instruction publique et de l'Agriculture et qui s'est traduit déjà fort heureusement dans notre région, par la création de l'Institut agricole du Nord de la France.

LA TAXATION DU PAIN ET DE LA VIANDE

Plusieurs sénateurs, MM. Chéron, Lavoinne, etc., ont déposé une proposition de loi, ayant pour but d'étendre aux Préfets le droit de taxation du pain et de la viande, attribué exclusivement aux Municipalités par la loi du 22 juillet 1791.

18° AU-DESSOUS DE ZÉRO

Un froid vif règne dans tout le département de l'Ain. Un vent glacial souffle du Nord. On a enregistré en montagne moins 18 degrés ; On a trouvé sur la route, près des Garnerans, le corps d'un manœuvre nommé Joffrant, âgé de 42 ans, qui avait succombé à une congestion provoquée par le froid.

A Remiremont, le thermomètre a enregistré 10° au-dessous de zéro.

A Vitry-le-François, on a enregistré 12° au-dessous de zéro.

VACCINATIONS OBLIGATOIRES DANS LES ARMÉES

La loi suivante vient d'être promulguée :

Art. 1er. — La vaccination antidiphtérique par l'anatoxine sera obligatoire dans les armées de terre et de mer suivant les modalités déterminées respectivement par le ministre de la guerre ou par le ministre de la marine, pour tout militaire ou marin reconnu réceptif (réaction de Schik) dans les garnisons, agglomérations, forces navales, bâtiment ou services, où la diphtérie se manifeste à l'état endémique ou sous forme endémique.

Art. 2. — Dans la mesure du possible, la vaccination antidiphtérique et la vaccination antityphoïdique seront pratiquées simultanément.

SOUSCRIPTION NATIONALE « LA DETTE »

Le bonheur consiste à faire le bien. On fait son bonheur en s'occupant de celui de son prochain.

Souscrire à « La Dette », c'est donc acheter du bonheur !

Souscrivez ! et votre joie de faire le bien sera peut-être doublée par la chance d'un gros lot que vous souhaite le délégué régional des « Gueules Cassées ».

Les souscriptions sont reçues : dans le hall du « Réveil du Nord » ; chez M. Debrauwère, 55, rue Faidherbe, à *La Madeleine* ; chez M. Degrave, 18, avenue du Cimetière, à *La Madeleine* ; chez M. Szumlanski, 16, avenue de Soubise, *à Lambersart* ; chez M. Demuys, 99, rue Jules-Guesde, à *Lille* ; chez M. Girault, 19, rue du Maréchal-Foch, à *Roubaix* ; chez M. Auguste Lesaffre, à *Comines* ; à l'Association générale des Mutilés, 45, rue Léonard-Danel, à *Lille* ; dans toutes les principales Banques, les Agences Peugeot, dans les kiosques des gares, ainsi qu'au guichet N° 11 de la Recette Principale des P. T.T., place de la République, à *Lille*.

Gastor MINET, Tailleur
LILLE, 42, rue de Paris, LILLE
VETEMENTS tout FAITS et s/ MESURE 0463

GROS LOTS

VILLE DE PARIS 2 % 1912

Le N° 54.810 est remboursé par 300.000 fr. Le N° 77.969 est remboursé par 10.000 fr. Cinquante-huit numéros sont remboursés chacun par 1.000 francs.

FÉLIX POTIN
Pour vos **CADEAUX**
Les meilleurs BONBONS AU CHOCOLAT la plus belle présentation de boîtes, depuis. **6.75**
MARRONS GLACÉS extra. La boîte, depuis. .. **11.50**
FRUITS GLACÉS assortis. La boîte, depuis. .. **20.50**
Le Cadeau chic toujours apprécié : Corbeilles de Fruits frais
Pour votre **RÉVEILLON**
HORS-D'ŒUVRE – HUITRES
POISSONS FRAIS – LANGOUSTES
HOMARDS – VOLAILLES
FOIES GRAS – VIANDES EXQUISES
GLACES – PATISSERIES
VINS FINS – LIQUEURS
CHAMPAGNE mousseux depuis... **10.75** la bouteille verre compris.

T. S. F.

RADIO P.T.T. NORD A LILLE (265 m.). — Mardi 22 décembre à 19 h. 30 : Tancrède, ouverture ; Danse slave ; Fantaisie sur Manon, opéra ; Célèbre mélodie ; Napoli ; Tarentelle ; Ballet des deux pigeons (d'après la fable de La Fontaine : 1. Entrée des tziganes ; 2. Scène et pas des deux pigeons ; 3. Thème et variations ; 4. Divertissement ; 5. Danse hongroise ; 6. Final. — 13 h. 30 : Informations ; arrivée des navires au port de Dunkerque ; cours des valeurs. — 15 h. : Concert organisé par l'Association de Radiophonie du Nord, avec le concours du trio de Radio-P.T.T. Nord. Programme : Trio en si bémol de Mozart ; Suite bergamasque, pour piano, soliste : M. Henri Hespel : 1. Prélude ; 2. Menuet ; 3. C'est de lune ; 4. Passepied ; Chacone pour violon, soliste : M. Vanderveden ; Sonate pour violoncelle et piano, solistes : MM. Robillard et Hespel. — 16 h. : Définition du cours donné aux Facultés Catholiques par M. Dufontaines : « Les Hommes devant les obstacles de la nature » — 19 h. : Disques. — 19 h. 15 : Cours ; communiqués ; informations. — 19 h. 30 : Informations ; résultats du tirage des primes de la veille. — 19 h. 45 : Causerie littéraire faite sous les auspices du Mercure des Flandres, par M. Waringhien, professeur agrégé de l'Université. — 20 h. : Informations ; tirage des primes ; musique reproduite. — 20 h. 30 : Diffusion du concert donné par l'Association des Professeurs du Conservatoire de Roubaix, avec le concours de M. Audoli, pianiste : Les Guerriers ; La Jeunesse d'Hercule ; Concerto pour piano en ré mineur ; a) Nocturne n. 13 ; b) Phalènes ; c) Rapsodie n. 11, par M. Audoli ; Cariolan, ouverture.

RADIO-PARIS (1.724 m. 1). — 6 h. 45 et 7 h. 10 : Culture physique. — 17 h. 45 : Musique enregistrée. — 12 h. 30 : Disques : Les Contes d'Hoffmann, Légende de Kleinzach, par M. Micheletti ; Cinquième danse hongroise, par le grand orchestre symphonique ; Noël ; Minuit Chrétiens, par Roger Bourdin ; Les Elites ; L'oiselent, etc. — 13 h. 5 : Disques. Musique de chambre. — 19 h. : Chronique théâtrale, par Pierre Brisson. — 19 h. 15 : Chronique artistique, par M. Raymond Delamare : « Monnaies et médailles » — 19 h. 30 : Disques : Sacta, par Nina de Los Peines ; Marla, Marl, par Benjamino Gigli ; Funiculi, Funiculia, par Célestino Sarobe ; Comme o'zuccaro, par Muratore. — 20 h. : Disques : Septuor ; Chansons tziganes, Mme Krausova ; Ballade en fa mineur, pour piano, par Alfred Cortot. — 20 h. 40 : Chronique de Miguel Zamacois. — 20 h. 45 : Disques : Quatuor à cordes en ré majeur, troisième mouvement, par le quatuor Elsie Houston. — 21 h. : Revue de la presse. — 21 h. 15 : Théâtre des Variétés : Bluff, comédie en 3 actes, de Georges Delance.

TOUR EIFFEL (1.445 m.). — 17 h. 45 : Le journal parlé. — 18 h. 30 : Magazine. — 19 h. 5 : Disques. — 19 h. 30 : « Aperçu de la musique pianistique en Europe. Récital de piano : Deux sonates ; Cordoba et Cadix ; Deux danses. — 20 h. : Sonate à 4 en ré mineur ; XII° quatuor en la majeur.

RADIO-TOULOUSE (385 m.). — 17 h. 15 : Musique militaire. — 17 h. 30 : Orchestre. — 17 h. 45 : « Léonore » ; « Symphonie en do ». — 18 h. : Opéras-comiques. Chanté — 18 h. 15 : Accordéon. — 18 h. 45 : « Carmen » ; « Pailasse ». — 19 h. : Petite ensembles. — 19 h. 15 : Extraits de films. — 19 h. 45 : Orchestre viennois. — 20 h. 15 : Musique militaire. — 20 h. 30 : Disques. — 21 h. : Concert. — 22 h. : Jazz. — 22 h. 45 : Jazz (suite). — 23 h. : Chansonnettes. — 23 h. 45 : « Le Prince Igor ».

LONDRES NATIONAL (1.354 m. 4). — 12 h. : Orgue. — 13 h. : Orchestre : « Le Beau Danube bleu ». — Baisers dans l'ombre etc — 14 h. 5 : Gramophone. — 18 h. : Sonate en sol mineur ; Six variations pour violon et piano sur un thème original. — 18 h. 30 : Orchestre. — 18 h. 30 : Musique pour deux pianos. — 19 h. 30 : Musique pour deux pianos. — 19 h. 40 : Gramophone. — 21 h. 20 : Concert ; Les fées ; Un conte féerique ; Danse des sylphes, etc. — 22 h. 30 : Musique de danse.

MIDLAND RÉGIONAL (398 m. 9). — 12 h. : Concert. — 14 h. : Concert. — 18 h. 35 : Midland studio chorus. — 19 h. : Récital d'orgue : Troisième choral en la mineur ; In dulci jubilo, prélude ; Prélude et fugue en la mineur ; Idylle, etc. — 20 h. 45 : Récital de violon. — 21 h. 20 : Deux vieilles danses françaises ; Tambourin et Rondeau ; Rigaudon et Dardanus, etc.

LONDRES RÉGIONAL (355 m. 9). — 12 h. : Concert. — 13 h. 15 : Gramophone. — 14 h. : Ouverture à une comédie irlandaise, etc. — 18 h 35 : Orgue. — 19 h. : Concert. — 21 h. : Concert militaire. — 22 h. 35 : Musique de danse.

RADIO-BRUXELLES (509 m.). — 19 h. 15 : Musique enregistrée. — 17 h. : Orchestre — 17 h. 15 : Matinée enfantine. — 18 h. 30 : Musique enregistrée : Pelléas et Mélisande. — 20 h. Orchestre : La Fiancée vendue, etc.

Agriculture Commerce Industrie

PARIS, 21. — **Viandes** : Bœufs : quartier derrière 8.00 ; devant 5.25 ; aloyau 11.00 ; caisses 6.75 ; Veaux : 1re qual. 14.00 ; 2e qual. 12.15 ; 3e qual. 9.30 ; Moutons : 1re qual. 14.50 ; 2e qual. 11.70 ; 3e qual. 8.70 ; gigots 17.00 ; carrés parés 21.00 ; Porcs : 1re qual. 8.55 ; 2e qual. 7.20 ; filets 10.75 ; jambons 9.75.

Beurres : Centrifuge Normandie 18.00 ; Charente, Poitou 19.75 ; marchand Normandie 16.00 ; Bretagne 15.20.

Œufs : Normandie extra 625 ; Bretagne choix 490 ; autres 495 ; étrangers 625.

Fromage : camembert Normandie 270 ; divers 170 ; Lisieux 325 ; vrac 312.50 ; Gournay 112.50 ; Neufchâtel 97.50 ; Pont Lévêque 240 ; Port Salut 375.

Volailles et poissons : clos.

PARIS, 21. — **Marché de La Villette.** — Bœufs : amenés 3.342, invendus 240, 1re qual. 800, 2e qual. 710, 3e qual. 570 ; Vaches : 1.465, 200, 750, 660, 520 ; Taureaux : 530, 80, 670, 600, 500 ; Veaux : 1.933, 28, 1.330, 1.120, 1.030 ; Moutons : 19.096, 2.100, 1.560, 980, 750 ; Porcs : 4.183, néant, 800, 700, 420.

Observations : vente calme, cours maintenus sur gros bétail, vente bonne cours en hausse sur veaux ; vente difficile, cours en baisse sur moutons ; vente calme, cours en baisse sur porcs.

PARIS, 21. — **Graine.** — **Clôture.** — Blés : ferme : disp. coté off. 183, base 74 kil. courant 168.25, 163.50 P ; prochain 166.25 P ; févr. 167.50 P ; 4 janv. 168, 166.50 ; mars-avril 169 P ; 4 de mars 168.25 168.75. — Farines : sans affaires ; courant inc. ; prochain 214 vend. ; févr. 214 vend. ; 4 de janvier 214 vend. ; mars-avril 213 achet. ; 4 de mars 213.25 achet. — Maïs : tous inc. — Avoines : ferme ; courant 96.50 P ; prochain 96.75 P ; mars-avril 97, 97.25 ; 4 de mars 97, 97.50. — Seigles : tous incotés. — Orges : tous incotés.

PARIS, 21. — **Sucres.** — **Clôture.** — Tendance lourde ; courant 218 ; prochain 218.50 payés ; 3 de janv. 219.50 payé ; 3 de févr. 220, 220.50 payés ; 3 de mars 221, 221.50 ; cote officielle, 21 73 218.

PARIS, 21. — **Alcools.** — **Calme** ; courant inc. ; janv. 780 payé ; 3 de janv. inc. ; févr., 3 de févr., 5 de mars, 3 d'avril, 3 de mai, tous incotés.

Huiles de lin et colza. — Incotés.

LE HAVRE, 21. — **Cafés.** — **Ouverture.** — Tendance soutenue ; ventes 1.000 ; décembre 213 ; janvier 215.50 ; février 215.50 mars 216.50 ; avril 216.50 ; mai 217 ; juin 217.75 ; juillet 217.50 ; août 217.50 ; septembre 217.75 ; octobre et novembre incotés.

Clôture. — Tendance soutenue ; ventes 4.250 ; décembre 215.75 ; janvier 217.50 ; février 217.50 ; mars 218.50 ; avril 218.50 ; mai 217.50 ; juin 217.75 ; juillet 217.50 ; août 217.50 ; septembre 217,75 ; octobre et novembre incotés.

La suppression du chômage par le travail chez soi...
et sans aucun achat de matériel. Demandez tous renseignements à la Fabrique de Bonneterie **J. Chevalier** 75, rue des Morillons, Paris-XV° qui vous louera une machine à tricoter. Apprentissage gratuit Contrat de travail.

MARCHÉ RÉGLEMENTÉ

Avoine blanche et ou jaune, 48 kilos, poids naturel, Lille ou parité. Les 100 kilos nets, comptant sans escompte. — Première cote : décembre 91 N ; janvier 91 N ; janvier-février 92 N ; 4 premiers 92 N ; mars-avril 92 N.

Dérnière cote : décembre 91 N ; janvier 91 N ; janvier-février 92 N ; 4 premiers 92 N ; mars-avril 92 N.

Clôture : décembre 91 ; janvier 91 ; janvier-février 92 ; 4 premiers 92 ; mars-avril 92.

Blé 76 kilos poids naturel, Lille ou parité Les 100 kilos nets, comptant sans escompte. — Première cote : décembre 157.50 N ; janvier-février 160 N ; 4 premiers 161 N ; mars-avril 161 N.

Dernière cote : décembre 157.50 N ; janvier 159 N ; janvier-février 160 N ; 4 premiers 161 N ; mars-avril 161 N.

Clôture : décembre 157.50 ; janvier 159 ; janvier-février 160 ; 4 premiers 161 ; mars-avril 161.

Maïs jaune Plata, magasin Dunkerque, acquitté. Les 100 kilos bruts, logés, comptant sans escompte, surtaxe compensatrice de change non comprise. — Premières cote décembre 65.50 A, 6 7V ; janvier 65.50 A ; janvier-février 67 N ; 4 premiers 68 A, 69 V ; mars-avril 68 A.

Dernière cote : décembre 65 A, 66 V ; janvier 66 A, 6 7V ; janvier-février 66.50 A, 67.50 V ; 4 premiers 67.50 A, 68.50 V ; mars-avril 68 A, 69.50 V.

Clôture : décembre 66.50 ; janvier 66.50 ; janvier-février 67 ; 4 premiers 68 ; mars-avril 68.75.

Orge Algérie-Tunisie, magasin Dunkerque. Les 100 kilos nets, comptant sans escompte. — Première et dernière cote : incotés.

Clôture : décembre 72.50 ; janvier 73 ; janvier-février 74 ; 4 premiers 74 ; mars-avril 74.

Nitrate de soude. — Incoté.

Huile de lin départ usine ou magasin. Les 100 kilos nets, fûts prêtés, comptant sans escompte, ancien règlement jusque fin avril, nouveau règlement à partir du 1er mai. — Première cote : décembre 82.50 V ; janvier 81.50 N ; janvier-février 81.50 A, 83 V ; 4 premiers 79.50 A, 81 V ; 4 de mai 71 A, 73 V.

Dernière cote : décembre 80.50 F ; janvier 82 V ; janvier-février 80.50 A, 82 V ; 4 premiers 79.50 A, 80.25 V ; 4 de mai 71 A, 72.50 V.

Clôture : décembre 80.50 ; janvier 81.25 ; janvier-février 81.25 ; 4 premiers 80 ; 4 de mai 73.75.

BOURSE DE ROUBAIX

Laine peignée. — Type unique

Affaires traitées. — 2.500, septembre, prix payé 19 ; 2.500, novembre, 19 ; 5.000, juillet, 19 ; 5.000, mai 18.90 ; 2.500, mars, 18.90 ; 2.500, octobre, 18.90 ; 2.500, juillet, 18.90. Total 22.500.

Cotes. — Janvier 19.10 ; février 18.90 ; mars 18.90 ; avril 18.90 ; mai 18.9 0 ; juin 18.90 ; juillet 18.90 ; août 18.90 ; septembre 19 ; octobre 19 ; novembre 19 ; décembre 19.

Cause âge après fortune vend parts 50-100 mille Soc. Aliment. en gros., bénéfices prouvés. — Monticelli, villa « Bon Voyage », Roquebrune (A.-M.)

BOURSE D'AFFRETEMENT DE DOUAI

COURS ENREGISTRES HORS SEANCE

Gayant à Rocourt-St-Quentin, arrêt à Bellenglise, 11.50 ; à Les Tarterets, 31.25 à Bas-Vignons, 31.50 ; Escarpelle à Elbeuf, 30 ; à Rouen Mme, 31 ; à Paris, env., 30.50 ; à Harnes, 3.25 ; Meurchin à Billancourt, 28, moins 1 fr. pour remise au destinataire ; Harnes à Billancourt, 28, moins 1 fr. pour remise au destinataire ; à St-Quentin, 11 ; Violaines à Origny-Ste-Benoîte, 18.10.

SEANCE DU 21 DECEMBRE 1931

Gayant à Cantin, 4 ; à St-Quentin, 11 ; à Alfortville, port à l'Anglais, 31.10 ; Eleu à Nancy, Pt Ste-Catherine, 30 ; Denain à Conflans-Ste-Honorine, 23.50 ; Violaines à Conflans thase), 25.60 ; Ostricourt à Paris, env., 29.75 ; Thivencelles à Paris, env., 30.

C'est un vrai paquet de nerfs, ce petit

Expression familière qui traduit bien, en effet, l'extrême nervosité de certains enfants.

Cette nervosité excessive n'est pas, comme on est trop porté à le dire, l'effet d'un mauvais caractère. C'est un état maladif, un signe de la débilité nerveuse fréquente chez les enfants pendant la période de la croissance et de la formation.

Les Pilules Pink font le plus grand bien à ces enfants délicats, car ce médicament est non seulement un puissant tonique des nerfs, mais encore un incomparable régénérateur du sang. Et cela est d'une très grande importance, car les enfants sont également sujets à l'appauvrissement du sang.

« Les Pilules Pink ont fait le plus grand bien à mon petit garçon — écrit M. Ahon, demeurant 5, quai Général-Sarrail, à Lyon. Cet enfant était très affaibli, il n'avait pas d'appétit et se plaignait de maux de tête et d'étourdissements. Mais depuis que je lui ai fait prendre des Pilules Pink, ses malaises se sont dissipés et il est maintenant vif, gai, bien portant et doté d'un bel appétit. »

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : Phie P. Barret, 23, rue Bailly, Paris. 8 fr. la boîte, 45 fr. les six boîtes, plus 0 fr. 50 de timbre-taxe par boîte.

Réf: 12 D 7
Circuit... 640 fr.
Qr..... 2.100 fr.
LP

MARCHÉS DES COTONS

LE HAVRE, 21. — **Clôture.** — décembre 212 ; janv. 212 ; févr. 211 ; mars 211 ; avril 211 ; mai 211 ; juin 212 ; juillet 213 ; août 214 ; sept. 215 ; oct. 217 ; nov. 218.

LIVERPOOL, 21. — **Clôture.** — Américain : décembre 492 ; janv. 490 ; févr 488 ; mars 489 ; avril 489 ; mai 490 ; juin 491 ; juillet 49 3 ; août 495 ; sept. 497 ; oct. 499 ; nov. 501 ; déc. 39 504 ; janv. 32.06 ; mars 512 ; mai 517 ; juillet 521. — Sakel : déc. 661 ; janv. 679 ; févr. 698 ; mars 700 ; avril 716 ; mai 716 ; juin 732 ; juillet 732 ; août 748 ; sept. 740 ; oct. 761 ; nov. 761. — Upp. : déc. 565 ; janv. 570 ; févr 575 ; mars 580 ; avril 589 ; mai 589 ; juin 595 ; juillet 596 ; août 606 ; sept. 606 ; oct. 607 ; nov. 613.

NEW-YORK, 21 — 11 h. : déc. inc. ; mars 639 ; mai 657 ; juillet 675.

NEW-ORLEANS, 21. — 9 h. 45 : déc. inc. ; mars 635 ; mai 652 ; juillet 670.

Rapport du Bureau de l'Agriculture. — Coton égrené, 15.358.000 balles, contre 13.229.413 l'an dernier.

Le Gérant : Emile GEST
Imp du Réveil du Nord 186 rue de Paris Lille

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ CENTRAL DES HUISSIERS DE FRANCE

L'assemblée générale annuelle des délégués du Comité central des huissiers de France a eu lieu dimanche à Paris, 17, rue Beaujolais, Chambre des huissiers de la Seine, au Palais Royal.

Cent cinquante délégués venus de tous les départements de la France ont assisté à cette importante réunion, laquelle était placée sous la présidence de Me Belpaume, président d'honneur du Comité central, assisté de Me Mathieu, huissier à Epinal, président actif ; Me Jarrassé, huissier à Paris, délégué par Me Delhaye, président des huissiers de la Seine.

Les délégués des départements du Nord et du Pas-de-Calais étaient : Me Fanyau, de la Communauté de Lille ; Mes Brisbart et Foutry, de Douai ; Mes Flévez et Buisine, de Valenciennes ; Mes Charlent, Petelot et Mercier, d'Avesnes ; Mes Mauriaucourt et Deladerrière, d'Arras ; Mes Bernard et Lepettre, de Cambrai ; Mes Deruy, de Béthune ; Me Duprez, de Saint-Pol-sur-Ternoise.

Après le compte rendu du président de la discussion des nombreuses questions figurant à l'ordre du jour, il a été procédé aux élections des membres de la série sortante.

Le bureau a été constitué comme suit : Président d'honneur, Me Belpaume, de Château-Thiéry ; président, Me Mathieu, d'Epinal ; vice-président Me Fanyau, de Lille ; trésorier, Me Passet, de Bordeaux ; secrétaire, Me Leleu, de Maintenon ; vice-secrétaire, Me Houillier, de Rambouillet.

AU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Lundi, à la préfecture, se sont